1) Identification des dangers



Réseaux gaz neutres

Agents biologiques groupe 1

Lampe UV – Danger pour les yeux

**Seuls les** **agents biologiques du groupe 1 peuvent être manipulés dans la salle BCI052**.

2) Autorisation d’accès

**L’accès à la salle BCI052 et l’utilisation de l’imprimante 3D bio et de la station hypoxie est réservé aux personnes habilitées (agents permanents et non permanents du LARIA)**

3) Moyens de prévention



Lunettes anti-UV (pour l’imprimante 3D bio)

Blouse

Gants Nitriles

**Interdiction :**

* De manger, boire ou fumer
* De pipeter à la bouche
* De déverser à l’évier tout produit chimique, nanoparticule y compris dilué dans le milieu de culture

**Bonnes pratiques :**

* L’ouverture des flacons de culture du **groupe 1** doit être réalisée uniquement sous la station hypoxie, l’imprimante 3D ou les PSM de la pièce 055
* Décontaminer lesflacons, tubes et micro-tubes après manipulation
* Nettoyer et désinfecter (alcool à 70°C) les plans de travail après manipulation
* Se laver les mains en fin de manipulation (gel hydro-alcoolique)



3) Gestion des déchets

Les **déchets biologiques solides** doivent être déposés dans les bacs jaunes DASRI.

Les **déchets biologiques liquides** (milieu de culture) peuvent être rejetés dans les éviers de la

salle de culture et de la salle 107 (relié à des cuves de rétention). Dans ce cas les déchets

doivent être inactivés à l’eau de javel au préalable.

Les **déchets qui ont été irradiés** (y compris les déchets biologiques) doivent être déposés dans

les fûts bleus ANDRA.